



AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE (En remplacement d'une assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement de zonage P1-Z-3001-82-21 visant à permettre la vente et la consommation de produits alcoolisés pour certains usages)

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés que lors de la séance ordinaire tenue le 25 janvier 2021, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le premier projet de règlement P1-Z-3001-82-21 visant à permettre la vente et la consommation de produits alcoolisés pour certains usages.

Le projet de règlement P1-Z-3001-82-21 a pour objet de permettre la vente et la consommation de produits alcoolisés pour certains usages.

En vertu des Arrêtés ministériels des ministres de la Santé et des services sociaux adoptés en date du 7 mai et du 4 juillet 2020, une consultation écrite de 15 jours aura lieu en remplacement de l'assemblée publique.

La disposition susceptible d'approbation référendaire est la suivante :

- Permettre la vente et la consommation de produits alcoolisés pour certains usages.

PUBLIC NOTICE

WRITTEN CONSULTATION (Replacing a public consultation meeting on the draft zoning by-law P1-Z-3001-82-21 aiming to enable the sale and consumption of alcoholic products for certain uses)

PUBLIC NOTICE is given to all persons and the organizations interesting that during the regular sitting held on January 25th, 2021, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the first draft by-law P1-Z-3001-82-21 aiming to enable the sale and consumption of alcoholic products for certain uses.

The purpose of the draft by-law P1-Z-3001-82-21 is to allow the sale and consumption of alcoholic products for certain uses.

Under the Ministerial Decrees of the Ministers of Health and Social Services adopted on May 7 and July 4, 2020, a 15-day written consultation will take place to replace the public meeting.

The provision subject to approval by way of referendum is as follows:

- Allow the sale and consumption of alcoholic products for certain uses.

Ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Châteauguay.

Le projet de règlement P1-Z-3001-82-21 faisant l'objet du présent avis et la grille des usages peuvent être consultés par toutes personnes intéressées, mais en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, ces consultations doivent se faire sur prises de rendez-vous à l'Édifice de la Mairie ou directement sur le site Internet de la Ville.

Vos représentations ou commentaires écrits sur le projet de règlement P1-Z-3001-82-21 peuvent être adressés à la Ville, à compter du **29 janvier jusqu'au 12 février 2021**, par courriel à l'adresse suivante :

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

Ou par courrier, à l'attention de Me George Dolhan, greffier :

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement. Le titre « Consultation écrite – Règlement Z-3001-82-21 » doit également apparaître sur le courriel ou la lettre.

Donné à Châteauguay, ce
28 janvier 2021.

Le greffier,



George Dolhan, notaire

This draft by-law covers the entire territory of the Ville de Châteauguay.

The draft by-law P1-Z-3001-82-21 that is the subject of this notice and the grid of uses can be consulted by all interested persons, but due to the current situation in relation to COVID-19, these consultations must be made by making appointments at the Town Hall Building or directly on the City's website.

Your representations or written comments on draft by-law P1-Z-3001-82-21 can be sent to the City, starting from **January 29th up to February 12th, 2021**, by writing to the following email address:

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

Or by mail, to the attention of Me George Dolhan, Registrar:

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

Anyone submitting a comment or question should identify themselves with their name and address as well as a phone number or email address so that they can be contacted easily. The title "Written consultation - Regulation Z-3001-82-21" must also appear on the email or letter.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
DE LA TENUE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE
POUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-82-21**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 28 janvier 2021, le présent avis public de la tenue d'une consultation écrite pour le premier projet de règlement P1-Z-3001-82-21 visant à permettre la vente et la consommation de produits alcoolisés pour certains usages, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 28 janvier 2021, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 28 janvier 2021.

Le greffier,

George Dolhan, notaire